

**Axe 2** : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

**Groupe thématique** : Connaissance

**Action 9** : Bancariser les inventaires de zones humides / Mettre à disposition les données sur les MH

## CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, les Agences de l'eau, les collectivités, appuient financièrement la réalisation d'inventaires de zones humides pour améliorer la connaissance. Les inventaires réalisés ne sont pas souvent disponibles et la question se pose de longue date de la bancarisation de ces informations et de la production d'un modèle de données commun.

Le modèle de données commun est en cours de réalisation par le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (Sandre) et l'Onema avec l'aide d'un groupe de travail réunissant notamment DREAL, Agences de l'eau, Muséum national d'histoire naturelle et DEB.

## OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Les données relatives aux inventaires des zones humides sont déjà bancarisées par certaines Agences de l'eau via le logiciel Gwern (développé par le FMA, pour les besoins du Conseil départemental du Finistère et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne).

Il conviendrait de mettre en place une procédure de remontée des données et de définir le mode opératoire pour corriger la géométrie, et harmoniser les attributs de caractérisation dans un modèle de données commun.

Cette donnée élaborée et interopérable pourra alors être mise à disposition des différentes plateformes et/ou systèmes d'information aux différentes échelles du local au national.

L'action, menée sur le logiciel Gwern depuis 2008, est portée et encadrée par le FMA qui désormais est mandaté par 5 des 6 agences – l'AE RMC ne s'est pas associée mais il existe une compatibilité de Gwern avec ZonHum et la partie inventaire du programme MedWet.

L'action comprend 4 volets :

A noter la présence de différents niveaux d'informations et de données différents :

- prélocalisations/zones à dominante humide ;
- inventaires (cartographie et caractérisation + priorisation éventuelle). On peut également faire un suivi des inventaires sur la base de référentiel (zones d'études : communes, sage,...) ;
- suivi de zones humides (indicateurs).

### 1/ Capitaliser toutes les données existantes bien que hétérogènes dans une base commune

- Il faut mobiliser les maîtres d'ouvrage, coordinateurs et producteurs de prélocalisations et d'inventaires pour qu'ils les mettent à disposition des structures chargées de consolider la base commune, en insistant sur l'intérêt d'une diffusion « ouverte » de l'information.
- Il serait utile de faire un bilan de l'avancement des inventaires au niveau national (décliné par bassin et par région) pour estimer leurs complétudes et mobiliser des maîtres d'ouvrages pour les réaliser dans les zones peu ou pas renseignées et pas seulement sur les zones à enjeu urbain.

**2/ Faire en sorte que les données, à l'avenir, soient homogènes (via le modèle de données commun correspondant à Gwern)**

- Ce travail d'homogénéisation peut se décliner en l'élaboration d'un cahier des charges commun (sur la base d'une exploitation de ceux déjà mis en œuvre sur les bassins) qui préciserait une liste d'attributs partagés et obligatoires, prenant en comptes les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 (pédologie et botanique), la concertation et préconisant une échelle de précision souhaitée pour les cartographies.
- Ce travail est à coordonner avec le Sandre, l'Onema et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

**3/ Analyser et classier les données en fonction des besoins de diffusion et des besoins des utilisateurs potentiels (et les éventuelles restrictions souhaitables).**

Cette démarche est essentielle et complémentaire du point précédent. Pour y répondre il serait intéressant de s'appuyer sur les constats et interrogations formulées ci-après.

*Une collectivité produit un inventaire pour l'intégrer dans ses documents d'urbanisme. Un CEN produit un inventaire pour caractériser une ZH en termes d'habitat/fonctionnalités/menaces et prioriser des actions de gestion. Il serait intéressant d'analyser les autres utilisations possibles d'une base commune aux niveaux local/bassin/national, cela en fonction de l'exhaustivité de la base et des informations disponibles. Par exemples : Est-ce que cette base commune pourrait contribuer à suivre l'évolution des surfaces de ZH au niveau national ? Est-ce qu'elle pourrait servir à des aménageurs recherchant des ZH pour des opérations de compensation ? Quelle information serait utile pour identifier les ZH sur lesquelles agir (et comment agir ? à quelle échelle ?) dans le but de contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau ? Cette analyse devrait s'attacher à identifier les complémentarités entre les inventaires et les couches de prélocalisation, plus exhaustive au niveau couverture géographique mais moins fiables et moins précises. Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°7 « Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de ZH ».*

**4/ Anticiper le lien entre la base commune des inventaires et les suivis ZH.**

Il s'agirait de compléter les inventaires avec des informations/indicateurs de suivi (de l'état, des fonctions, des travaux, parcours et devenir). Ce travail serait certainement à articuler avec l'action n°10 « Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides ».

L'action se poursuivra sur plusieurs années, compte tenu des délais nécessaires à la collecte, l'analyse, la correction, la capitalisation et la mise à disposition, et aux moyens mobilisables.

**SPECIFICITES OUTRE-MER**

Une réflexion sera conduite, dans le respect des compétences de chacun, sur la mise au point d'un modèle de données commun similaire dans les départements d'outre-mer, le cas échéant en lien avec leurs offices de l'eau.

**VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)**

Il est prévu d'appuyer la démarche par une note officielle du MEEM et un document de communication en 2017 relatifs à la remontée des données.

**PILOTE(S) ET PARTENAIRES**

**Pilote**

Agences de l'eau

**Partenaires**

- Forum des marais atlantiques
- DREAL

Coordination avec le Sandre, l'Onema et le groupe de travail en charge du modèle de données commun.

**GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**

Néant. A compléter.

**PLAN DE FINANCEMENT**

Financements AE. A compléter.

Les agences de l'eau financent les inventaires de zones humides selon les modalités et conditions spécifiques propres à chaque programme d'intervention

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS**

Calendrier prévisionnel	Actions	Mise en œuvre	Commentaires
2014	Mise à disposition de l'outil utilisé à l'échelle des bassins (Gwern) afin de promouvoir un modèle de données commun (demande de la prise en compte de l'homogénéisation des données au niveau national)	+ ☺	S'assurer de disposer d'une demande et accord auprès des financeurs à l'origine du projet (CD29 et AELB) Bien prendre en compte les évolutions de mises à jour afin d'éviter de ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs
2015	Avancement de la bancarisation, FMA mandaté par 5 des 6 AE.	+ ☺	
	Passage en 2ème phase du travail au niveau du Sandre	+ ☺	
2016	Intégration de toute la procédure dans le Sandre et dans les différents documents nationaux (en tenant compte de l'existant)	A compléter	Pas réalisé S'assurer de disposer d'une demande et accord auprès des financeurs à l'origine du

			projet (CD29 et AELB) Bien prendre en compte les évolutions de mise à jour pour ne pas remettre en cause la procédure du modèle de collecte et d'exploitation des données répondant aux besoins des différents opérateurs
	Mise à disposition des outils à l'échelle des bassins (à compléter)	A compléter	Quels outils? pour l'instant c'est plutôt l'inverse
2017	Vérification des nouvelles données capitalisées sur les MH afin de vérifier leur conformité au référentiel SANDRE		Qui doit le faire ? avec qui ? Groupe de travail ? et qui finance ?
	Note officielle du MEEM et document de communication relatifs à la remontée des données		Pour appuyer la démarche mais devrait être mis en œuvre le plus tôt possible et non attendre 2017
2018	Poursuite de l'intégration de nouveaux inventaires et mise à jour des anciens inventaires		Qui fait ? qui finance ? Cela est déjà le cas sur AELB suite mandat donnée en 2013 au FMA
	(à compléter)		

## OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Le GTh a souhaité ré-intituler cette action « Mettre à disposition les données sur les milieux humides », ce qui reflète mieux les objectifs réels de l'action.

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :**  
**PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**